

## DÉCLARATION LIMINAIRE SUD SANTÉ SOCIAUX CMP BASS-MS DU 05 FÉVRIER 2025.

### **NÉGOCIATIONS EN DANGER !**

La délégation SUD santé sociaux tire la sonnette d'alarme : quid de la poursuite des négociations en vue d'une CCCHN ???

Notre fédération avait fait de l'obtention du Segur pour l'ensemble des salariés de la branche un préalable à son entrée en négociation.

A la suite de la signature puis de l'agrément de l'accord du 4 juin, SUD a tenu parole et a fait part de ses propositions écrites de classification dès septembre. Depuis, elle participe activement aux échanges et comparaisons des différentes propositions mises sur la table. Par ailleurs, notre fédération, comme les autres organisations syndicales, a toujours indiqué qu'elle ne signerait pas cette convention bloc par bloc. SUD a prévenu : pas d'approche fragmentaire dans la négociation de la convention.

Sans surprise pour SUD, les débats sont vifs et animés, les positions plurielles voire antinomiques sur certains points conduisant à de longs échanges qui restent, à ce jour, principalement sur la première thématique classification-rémunération. Les débats et propositions sur la durée du temps de travail n'ont pas débutés. Comme pour rappeler, ce que nous affirmons de longue date : des négociations sérieuses sur une ambition de convention collective commune, ça prend du temps.

Parallèlement, les urgences s'accumulent sur notre secteur : pendant que nous négocions, le secteur s'effondre. Chaque jour qui passe voit les difficultés s'aggraver : Les dernières augmentations du SMIC, les mesures Guerini n'ont toujours pas été transcrites dans nos conventions collectives ; Les conventions collectives restent figées dans un immobilisme coupable. Notre branche continue de se paupériser et les salarié.es à quitter le navire. Que dire à un.e candidat.e qui postule sur un poste d'éducateur spécialisé dans la 66 et qui indique avoir un salaire supérieur de 400€ net dans la fonction publique territoriale ???

Il n'est pas tenable d'attendre la mise en place d'une future classification via une nouvelle convention collective pour réajuster les salaires. Prenons, les uns et les autres, acte du temps nécessaire à la négociation : notre secteur mérite que ce travail dure le temps nécessaire à l'aboutissement d'un projet ambitieux, viable et porteur pour l'ensemble des salarié.es qui le compose. Aussi, une fois de plus, SUD exhorte Axxess à se saisir de l'urgence salariale au sein de nos conventions : travaillons conjointement à des mesures transitoires de politique salariales qui permettent aux travailleurs.euses de la branche de vivre dignement de leur engagement. A défaut de prise en compte de cette urgence et de solutions concrètes pour les salarié.es, SUD interroge la pérennité de son mandat pour poursuivre les négociations de la future convention collective.

A Paris le 05 Février 2025

